

Pour la biodiversité des semences et plants dans les fermes



Editorial, par Nicolas Supiot

En mai prochain, le Réseau Semences Paysannes tiendra sa 3^{ème} assemblée générale à Guichen en Bretagne. A cette occasion, il s'associe à ASPAARI et Culture bio pour organiser de nouvelles rencontres semences paysannes, autour du thème « *Quels semences et plants pour des agricultures paysannes ?* ».

Le choix de la Bretagne n'est pas anodin : dans un contexte agricole pourtant difficile, notre région fourmille

d'initiatives et d'actions de terrain pour se réapproprier l'autonomie sur les semences et plants, au service d'une agriculture vivante : sur les pommes à cidre, le blé, les choux, la pomme de terre...

Car aujourd'hui force est de constater que les seules semences autorisées à la vente, et/ou disponibles en quantité suffisante, sont des pseudo « variétés » sélectionnées pour l'agro-industrie, selon des critères strictement contraires à l'agro-biologie, sans aucune préoccupation pour la logique systémique, globale que celle-ci implique. Pourtant, nos terroirs et pratiques sont spécifiques, et réclament de véritables variétés (populations), adaptées à des pratiques respectueuses de l'écosystème, économes en intrants, en énergie fossile, en phytosanitaires, et adaptables à la diversité de nos terroirs, aux aléas climatiques annuels, aux bouleversements climatiques chroniques, aux innovations techniques que réclame une agriculture bio, que l'on souhaite « durable » et donc capable d'évoluer. Le vivant n'est ni stable ni homogène. Il a la capacité de se reproduire mais jamais à l'identique, afin d'évoluer. Ainsi, il est urgent de remettre en question le regard mécaniste et réductionniste porté sur le vivant, qui nous impose des critères (distinction, homogénéité, stabilité) strictement contraires à la réalité biologique d'un écosystème sain, en équilibre, car en perpétuelle évolution.

C'est à nous paysans de construire des alternatives, avec le concours de chercheurs conscients, engagés vers une « sélection participative » effectuée dans nos champs. C'est pourquoi, nous vous invitons à participer nombreux aux **Rencontres « Quels semences et plants pour des agricultures paysannes ? »**, le Samedi 21 mai 2005, à Guichen (voir information en page 2).

Les brèves / actualités

Sur le front de la pétition « sauvons les semences paysannes »...

La pétition vient de franchir allègrement le cap des 33 000 signatures et la collecte continue avec une bonne vitesse de croisière.

Objectif bio 2007 et les semences

OBJECTIF BIO 2007 est une association a-politique dont l'objet est d'agir par tous les moyens légaux pour promouvoir en France le passage, dans les meilleures conditions possibles, à une agriculture 100% biologique paysanne sur l'ensemble du territoire. Cette association a pour membres fondateurs : la FNAB, SYNABIO, Nature et Progrès, le Mouvement de Culture Bio-Dynamique,

BIOCOOP, H-50. Parmi les urgences de réflexion, la commission « alimentation et santé » identifie les semences industrielles : « *Toutes les semences proposées sur le marché ont été sélectionnées pour ne pousser qu'à grand renfort d'engrais chimiques et de pesticides. Limitées à quelques variétés de moins d'une trentaine d'espèces, elles provoquent une formidable érosion de la biodiversité. Au-delà des résidus toxiques, le recours massifs aux engrais et aux pesticides produit des plantes trop riches en protéines de mauvaises qualités et carencées en oligoéléments et antioxydants indispensables à notre santé. Notre organisme a besoin de disposer d'une grande diversité de fibres, oligoéléments et antioxydants. Il ne peut trouver cette diversité que dans une alimentation diversifiée, provenant de cultures elles aussi très diversifiées et non dans les plantes issues des semences industrielles.* »

La loi brésilienne reconnaît les semences paysannes

La loi brésilienne du 5 août 2003 sur les semences (N°10.711) reconnaît la notion de semences paysannes. (« Cultivar local, tradicional o criollo »). Pour les semences issues de ces variétés, l'inscription au catalogue n'est pas obligatoire. Pour être reconnue comme « paysanne », la variété doit remplir plusieurs conditions :

- avoir été développée ou adaptée par des petits agriculteurs, des bénéficiaires de la réforme agraire ou des indiens
- qu'elle aie des caractéristiques phénotypiques bien définies
- qu'elle soit reconnue par les communautés créatrices de cette variété ou qui la maintiennent
- Que le Ministère de l'Agriculture la considère différente des variétés commerciales (pour cela on tiendra compte de critères environnementaux et sociaux-culturels)

Lu dans Inf'OGM N°61 : Des Variétés de moins en moins nutritives.

Des biochimistes américains ont constaté que la valeur nutritive des fruits et des légumes (43 variétés analysées) s'est appauvrie au cours des 50 dernières années. La teneur de six principaux nutriments (protéines, calcium, phosphore, fer, riboflavine et acide ascorbique - vitamine C) a diminué de façon significative de 1950 à 1999 et ce, pour chacune des variétés analysées : asperges, navets, carottes, pois, etc. L'ampleur des pertes varie de 6% pour les protéines à 38% pour la riboflavine. Les chercheurs soulignent qu'au cours des cinquante dernières années, la sélection ou la création des variétés de légumes et de fruits visait surtout l'amélioration du rendement ou de leur résistance, mais rarement celle de leur contenu nutritionnel. L'autre explication avancée est la dégradation des sols causée par des pratiques agricoles intensives (les racines ne pourraient plus puiser suffisamment d'éléments minéraux). Les modifications génétiques ne vont-elles pas augmenter cette sélection et les pratiques monoculturelles ?

La charte des régions « libres d'OGM » prévoit la sauvegarde de la biodiversité

Au travers de cette charte signée, 20 régions européennes s'engagent notamment à « *sauvegarder la biodiversité des régions par des mesures encourageant l'inscription des variétés et des races autochtones dans les catalogues pour la conservation de la biodiversité, et mettre en valeur ces variétés pour empêcher que ce patrimoine ne fasse l'objet de brevets* ». En France, les régions signataires sont : Aquitaine, Ile-de-France, Poitou-Charentes, Limousin.

Rencontres
**« Quels semences et plants
pour des agricultures paysannes ? »**

Programme provisoire

Samedi 21 mai 2005

A Guichen (35), à l'espace Galatée.

10h 12h30 Atelier d'échanges, témoignages et interventions de paysans : blé, maïs, potagères, plantes aromatiques et médicinales, fruits, vignes. Points sur les actions en cours, actions à prévoir.

12h30 14 h : Repas

14h 15h00 Présentation du Réseau Semences Paysannes
Réglementations nationales et internationales : les droits des paysans par Guy Kastler (président du RSP) et Jean-Pierre Delage (président de la CNDSF)

15h30 17h00 Présentation d'initiatives autour des semences paysannes en Bretagne
Des semences paysannes pour l'agriculture biologique (Véronique Chable)

17h00-17h30 Conclusion de la journée, pistes d'actions

20h00 Débat public "**Les semences paysannes pour une Bretagne sans OGM?**"

Journée co-organisée par Culture Bio, ASPAARI, Réseau Semences Paysannes. Cette journée est ouverte à tous ceux qui se posent des questions sur les semences et qui veulent agir pour la reconquête de la biodiversité cultivée. Elle sera l'occasion d'échanges entre personnes déjà engagées dans des actions, et d'information pour les personnes intéressées.

Renseignements et inscription au 02.99.92.09.32 (Julie)

Le lendemain (22 mai 2005), le Réseau Semences Paysannes tiendra son **assemblée générale**.

Calendrier

- ✓ **Bretagne**, « parcours d'acquisition de savoir et savoir-faire, à orientation **boulangerie paysanne** » modules de formation proposés par ASPAARI qui s'étaleront depuis fin 2004 jusqu'à fin 2005. Renseignements : 02 99 92 09 32
- ✓ **Ardèche, 14 avril, 1^{ère} Journée de formation sur la production de semences potagères** (sera suivie de 2 autres sessions). Contact Véronique Rousselle, AgribioArdèche, 04 75 64 82 96
- ✓ **Toulouse, Samedi 30 avril et Dimanche 1^{er} mai : « Week end pour la libération des semences »,** co-organisé par Utopia Tournefeuille et l'association « du pain et des roses ». Nombreuses associations présentes avec des stands, projection du film « la fin des chimères ? », le dimanche, bourse d'échange de graines au Lac du pêcheur. Renseignements : 05.61.11.77.10
- ✓ **Toulouse, samedi 21 mai**, bourse aux plantes, avec stands, projection de film et débats, à partir de 16h au

Jardin de la Colonne (quartier Jolimont).
Renseignements : 05 61 34 25 21

- ✓ **Lot et Garonne, 11 juin 2005**, Visite de la plateforme sud-ouest de sauvegarde et multiplication de blés anciens, présentation de l'association CETAB (renseignements et inscriptions auprès du Réseau)
- ✓ **Aude, 15 juin 2005**, le biocivam organise une visite des parcelles de multiplication de semences potagères bio, ainsi que des essais en blé dur et tomates. Renseignements et inscriptions : 04 68 11 79 38

Nouveaux documents disponibles

- **Film documentaire : « Bayèrèma'shi. L'émergence du débat public sur les OGM en Afrique »** (AAPSI, DJA-COMM, BEDE, S/D Idriss Diabaté), 52 minutes, Novembre 2004 Disponible en DVD au prix de 15 euros + frais de port (1,22 € pour un DVD ; 1,98 € pour 2 ; 2,76 € entre 3 et 5).
- **Livre « OGM, SECURITE, SANTE, Ce que la science révèle et qu'on ne nous dit pas »,** Par Lilian Ceballos et Guy Kastler, Editions Nature&Progrès, 10 € + frais de port 1,98 €
- **« Sélection participative : à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes »,** Compte-rendu de la journée de travail du 6 mai 2004 qui avait réuni une trentaine de paysans et chercheurs pour évoquer les travaux en cours et les pistes d'action autour de la sélection participative, 70 p., 15 x 21 cm. 8 € + frais de port 1.98€
- **Guide 2004 des semences bio et bio-dynamiques,** Ce guide, édité à l'automne 2004 par Alterrenat Presse et le Réseau Semences Paysannes, est conçu pour aider les agriculteurs et jardiniers à s'approvisionner en semences bio. Il présente la liste des producteurs de semences et de plants biologiques et biodynamiques (plantes annuelles et vivaces). Cet annuaire est complété par une série d'articles sur la biodiversité, les semences paysannes et des conseils pratiques en matière de sélection conservatrice. Bibliographie et adresses d'organismes. 192 p. 10,5 x 21 cm. **14 € + 1.98 € de port.**
- **Dossier Pédagogique "Renaissance des Semences Paysannes".** 9 fiches de vulgarisation des semences paysannes et de leurs problématiques. Rédigé par BEDE et le Réseau SP, 2004, **8€ + frais de port 1,90€.**
- **Cassette vidéo « Semences de Vie ».** Réalisation par Jean-Pierre Delamour. Documentaire de 85 minutes sur le travail effectué par Jean François Berthelot, paysan boulanger. Tarif 22€ + frais de port 1.98€.

Documents en stock

- ✓ **"Société Civile Contre OGM, arguments pour ouvrir un débat public",** 318p., Avril 2004, 19€ + frais de port 2.76€.

Le logiciel libre au profit de tous

Une "variété" hybride, un OGM Terminator, une variété ayant intégré une information génétique brevetée sont des "logiciels propriétaires" : ne pouvant ressemer le grain récolté, le paysan ne peut ni les modifier, ni les échanger.

Une variété ressemblable protégée par un C.O.V. (Certificat d'Obtention Végétal) est un logiciel partiellement propriétaire : le "code source" reste secret et le paysan ne peut pas échanger le grain récolté pour la faire évoluer et l'adapter. C'est aussi un logiciel partiellement libre d'accès pour le sélectionneur qui peut s'en servir librement pour créer une autre variété et pour le paysan qui peut ressemer le grain récolté sur sa propre ferme. Mais les critères D.H.S. (Distinction, Homogénéité et Stabilité) auxquels doivent répondre cette variété en font un logiciel presque exclusivement propriétaire. Ils génèrent en effet une sélection par et pour les conditions "de confort" (engrais/pesticides) de variétés fixées qui ne peuvent plus évoluer. Le paysan n'a plus le choix de son mode de culture, il est obligé d'utiliser moult engrais et pesticides et sa récolte "dégénère" dès qu'il la resseme deux ou trois fois.

Le Catalogue Commun des Variétés fait mieux que le logiciel propriétaire : il interdit l'échange et la commercialisation des semences paysannes qui ne peuvent répondre aux critères d'accès à l'inscription, D.H.S. (et V.A.T. pour les grandes cultures). Il interdit la concurrence du logiciel libre en interdisant la commercialisation ou l'échange de logiciels ne répondant pas au standard Microsoft. Le rêve de Bill Gates !

Les semences paysannes ont beaucoup à apprendre de l'innovation juridique des logiciels libres.

Guy Kastler

Pour s'affranchir des droits de « propriété intellectuelle », les créateurs de logiciels libres revendiquent la liberté d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier et de modifier les programmes informatiques. Une brèche s'ouvre dans la marchandisation du monde.

D'où viennent les logiciels libres ? À la fin des années 70, le laboratoire d'intelligence artificielle du Massachusetts Institute of Technology (MIT) reçoit une nouvelle imprimante de marque Xerox, soumise à un mal récurrent : le bourrage de papier. Richard Stallman, l'un des informaticiens, tente de récupérer le code-source du logiciel qui pilote l'imprimante et de le modifier pour réparer les erreurs de conception. C'est ainsi que Stallman et les autres informaticiens de sa génération ont toujours pratiqué. Mais les temps ont changé et le code du logiciel de l'imprimante n'est pas disponible. C'est la propriété de Xerox et la firme ne compte pas laisser quiconque y toucher. L'imprimante continuera ses bourrages et Stallman en retirera une certaine aversion envers les logiciels « propriétaires », protégés par un copyright restrictif. Quand, en 1985, il quitte le MIT, il fonde la Free Software Foundation dédiée à la mise au point de logiciels librement copiables et modifiables. « Si j'aime un programme, je dois le partager avec d'autres qui aiment ce programme. Les éditeurs de logiciels cherchent à diviser et à conquérir les utilisateurs, en interdisant à chacun de partager avec les autres. Je refuse de rompre la solidarité avec les autres utilisateurs de cette manière », écrit Stallman dans un manifeste fondateur.

Le premier objectif de l'Américain sera la conception d'un système d'exploitation (OS, operating system)

complet pour ordinateur, un projet nommé GNU. L'OS est l'élément logiciel fondamental de toute machine qui permet d'accéder aux éléments de l'ordinateur (clavier, écran, mémoire...) et de faire tourner les programmes. C'est une ressource stratégique, car il est impossible de concevoir de nouveaux programmes sans disposer d'un accès aux informations de base du système d'exploitation.

Un travail collectif

Ce n'est pas un hasard si Microsoft a connu deux procès anti-trusts, l'un aux États-Unis, l'autre en Europe, pour avoir abusé de son contrôle sur le système d'exploitation Windows. Cette firme a pris l'habitude d'écarter ses concurrents par la rétention d'informations ou par des aménagements techniques favorisant ses propres logiciels. Ce pouvoir de discrimination est la conséquence directe de la propriété exercée sur l'OS, qui donne à Microsoft le contrôle de Windows.

En 1991, Linus Torvalds, un étudiant finlandais de l'université d'Helsinki, s'appuie sur le travail de Stallman pour apporter la dernière touche à GNU et conçoit Linux, le noyau du système d'exploitation, la dernière pièce de l'ensemble. C'est le début de GNU/Linux, promis à une croissance fulgurante. Des milliers de programmeurs dans le monde apportent leur contribution. Une dizaine d'années après sa première mise à disposition, Linux, symbolisé par sa mascotte Tux le manchot, devient le concurrent n°1 de Microsoft. Sur le marché des serveurs - ces ordinateurs indispensables pour faire tourner les sites web, les bases de données etc. -, l'OS connaît une croissance de plus de 50% chaque année. Et le succès des logiciels libres ne se cantonne pas aux systèmes d'exploitation. La suite bureautique Office (traitement de

texte, tableur...) de Microsoft est concurrencée par une version libre, OpenOffice. Le principal logiciel dominant qui permet de diffuser des sites sur l'Internet se dénomme Apache et est adaptable et modifiable à l'envi selon les besoins des utilisateurs. Microsoft, qui propose sa propre mouture d'un tel programme, n'est jamais parvenu à l'imposer. En février 2004, plus de 67% des serveurs tournaient avec Apache, contre 21% avec le programme de la firme de Bill Gates.

La conception de programmes de façon décentralisée, coopérative, fondée sur le libre accès, est à l'origine d'une qualité au moins équivalente à celle des produits bardés de copyright et de restrictions d'accès. Est-ce seulement par souci d'économies que la bourse de New York utilise Linux pour la gestion de ses bases de données ? Aux adeptes de la propriété, prétendument matrice de toute création, les réseaux offrent souvent de cruels camouflets, démontrant que la circulation ouverte du code et des normes d'échange peut l'emporter sur la rétention et l'appropriation.

Florent Latrive, auteur de
« Du Bon Usage de la Piraterie »

Pour en savoir plus

- Cause commune : l'information entre bien commun et propriété, Philippe Aigrain -Février 2005- Éditions Fayard, Collection Transversales.
- « Les brevets bloquent la recherche ». Dossier de 4 pages d'Alternatives économiques, n°229 - octobre 2004.

Avec l'aimable autorisation de **Campagnes Solidaires** : article extrait du N°194, mars 2005, dossier « *Brevet, licence, certificat d'obtention végétale... la vie confisquée* ».

Campagnes Solidaires est la revue mensuelle de la Confédération paysanne. Elle est disponible sur abonnement (abonnement normal 33 € par an; abonnement de soutien 46 €). Chèque à envoyer à Campagnes Solidaires, Service Abonnements, 104, rue Robespierre, 93 170 Bagnolet.

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par mail, et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/an) par courrier

Réseau Semences Paysannes
Cazalens, 81 600 BRENS, Tel/ fax : 05 63 41 72 86
semencepaysanne@wanadoo.fr

Ont participé la rédaction de ce bulletin : Guy Kastler, Nicolas Supiot, Jean-Jacques Mathieu, Maria Carrascosa, Julie Bertrand. Hélène Zaharia.

Présentation d'un membre du Réseau

SAVOIRS DE TERROIRS est une association au service de la sauvegarde et de la transmission du patrimoine rural et de la diversité des modes de vie.

SAVOIRS DE TERROIRS, c'est:

- un **centre de ressources** sur les techniques et savoir-faire du patrimoine rural (centre de ressources ethnobotanique et ampélographique)
- des **conservatoires végétaux** (oliviers, cucurbitacées, pommes de terre, tomates, céréales)
- des ateliers des savoirs toute l'année (vannerie, murs en pierres sèches, phytothérapie)
- l'organisation de manifestations pour la transmission des savoir-faire ruraux : fêtes, salons, expositions
- les Editions Savoirs de Terroirs : **la revue « Savoirs de Terroirs »**, des CD-rom, la collection des guides des savoirs : « **Plantes médicinales, pour se soigner en Ardèche et ailleurs** » de Vincent Delbecque - ouvrage de 160 pages, guide pratique permettant à chacun de se réapproprier les savoirs liés aux plantes médicinales (22,90 euros). « **Les fleurs du bien** » de Bachir Henni - Herbarium de plus de 120 plantes et fleurs comestibles, 120 aquarelles et 300 photos couleurs, ouvrage de 450 pages. Petite anthologie de la gastronomie sauvage, boissons, cosmétique, historique, poèmes et médecine populaire. 39 euros

A noter dans le programme des stages Savoirs de Terroirs pour 2005 :

Stage de phytothérapie familiale « printemps-été » avec Vincent Delbecque - 18 et 19 juin de 9h à 17h à Vinezac - Tarif : 69 euros. Apprendre à soigner les pathologies du printemps et de l'été avec les plantes médicinales. Balade botanique, savoir choisir les plantes pour constituer un remède. Réaliser une trousse de secours naturelle, préparation individuelle d'un gel et d'ovules.

Pain traditionnel au levain naturel, 9 juillet de 9 h à 17 h à Saint-Julien du Serre - Tarif : 35 euros. Apprenez les techniques de fabrication et de cuisson du pain au four à bois. Vous aborderez également le choix de la farine, la confection du levain, le travail manuel et mécanique de la pâte, la cuisson au four...

L'arboriculture fruitière: des fruits et des arbres de terroir avec Patrick Challaye, 6 août de 9 h à 17h à Chassiers - Tarif : 35 euros. Quels fruits pour quels terroirs? Découverte des techniques de base de l'arboriculture.

Produire ses semences au jardin, 20 août de 9h à 17h à St-Julien-du-Serre - Tarif : 35 euros. Comment produire ses semences, quelles variétés privilégier, quelles dates respecter...

L'association Savoir de Terroirs propose de nombreux autres stages.

Renseignements, inscriptions et adhésion au 04 75 37 99 03, le Miolaure - 07200 Saint-Julien-du-Serre

www.savoirsdeterroirs.com - contact@savoirsdeterroirs.com